



Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

22-23 juin 2022, Genève

Vers la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

RÉSOLUTION

Juin 2022

FR

CD/22/R13
Original : anglais
Adoptée

RÉSOLUTION 13

Vers la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le Conseil des Délégués

1. *accueille avec satisfaction* l'Appel au respect de l'action humanitaire neutre et impartiale lancé par la présidente de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Commission permanente), le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le président du Comité international de la Croix-Rouge ;
2. *remercie vivement* les organisateurs des neuf ateliers en ligne qui ont ouvert la voie à la présente session du Conseil des Délégués et dont les rapports seront joints au compte rendu analytique, ainsi que les intervenants et participants à ces ateliers ;
3. *prend note* de la décision prise par la Commission permanente de reporter la XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de Covid-19 et à ses nombreuses répercussions, ainsi que du fait que cette Conférence se tiendra à Genève (Suisse), en principe du 28 au 31 octobre 2024 ;
4. *décide* de se réunir à Genève (Suisse) aux dates qui seront fixées par la Commission permanente et qui se situeront entre le 24 et le 28 octobre 2024.